



Délibération N° 13/2022
Séance du 28 septembre 2022

Approbation d'un crédit d'étude de faisabilité de CHF 39'000.- pour la diminution de la température estivale des locaux de l'Espace de Vie Infantile (EVE), sis rue de Graman 58

Vu l'importance des températures estivales constatées l'été 2022 à l'intérieur du bâtiment de l'Espace de Vie Infantile,

vu la hausse prévisible des températures ces prochaines années en lien avec le réchauffement climatique,

vu la nécessité de respecter les normes de températures admises et confortables pour l'accueil de la petite enfance et le travail du personnel,

vu les campagnes de mesures de températures et d'humidité dans les locaux et l'audit des ventilations effectués,

vu la nécessité d'explorer plusieurs variantes d'assainissement,

vu les offres de mandataires reçues,

vu l'exposé des motifs annexé,

vu le rapport de la commission Aménagement-Travaux-Mobilité-Cimetière du 20 septembre 2022,

vu les articles 30, al. 1, lettre e et 31 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal,



DECIDE,

par 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions,

1. De réaliser une étude pour la diminution de la température estivale des locaux de l'Espace de Vie Infantile (EVI) sis rue de Graman 58,
2. d'ouvrir au Maire un crédit de CHF 39'000. --, destiné au financement de cette opération,
3. de comptabiliser la dépense dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif,
4. d'amortir cette somme conjointement au crédit de réalisation. Au cas où cette étude ne serait pas suivie d'une réalisation, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 5 annuités, dès l'année suivant la décision de non-réalisation,
5. d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de CHF 39'000. --, afin de permettre l'exécution de ces études.


Didier NICOLE
Président


L. Raquel PRY
Vice-Présidente

Puplinge, le 28 septembre 2022